

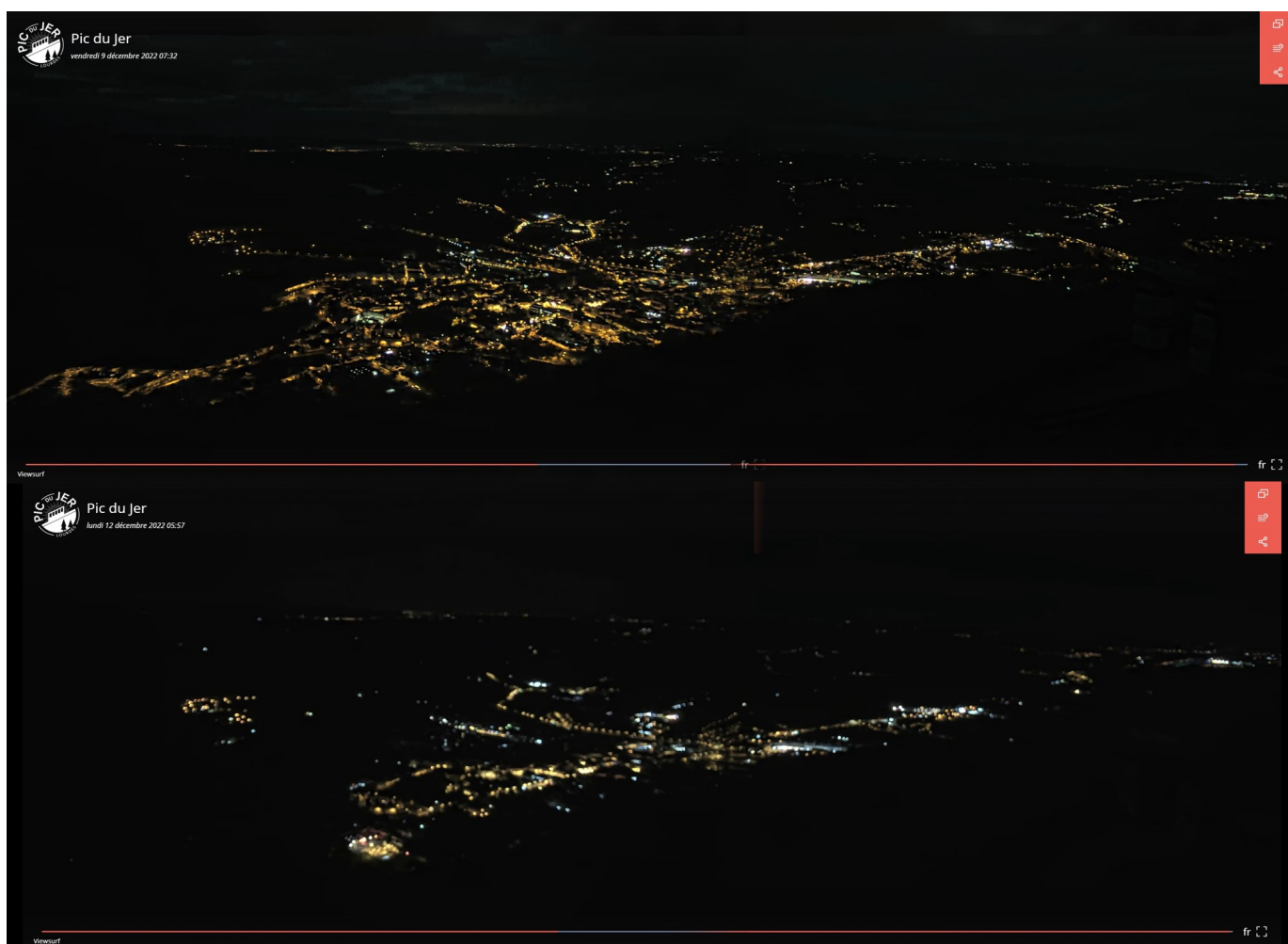
Lourdes, le 12 décembre 2022

Lourdes (65)

Réduction de l'éclairage public : les images parlent d'elles-mêmes !

Environ 2 800 points lumineux éteints, 2/3 du parc d'éclairage éteint ce qui représente un tiers de la facture énergétique en terme de consommation...

Depuis vendredi 9 décembre, en soirée, l'éclairage public s'éteint de 23 h à 6 h du matin à l'exception de certains secteurs qui, eux, restent allumés.



L'extinction dans le détail

> Restent allumés toute la nuit, à toute période :

- Les axes principaux (entrées de ville Pau, Tarbes, Argelès-Gazost et axe Nord/Sud).
- Le centre ville (places Marcadal et Champ-Commun, Eglise du Sacré Coeur, Commissariat...).

> Particularités de la zone touristique

- Allumée en haute saison : du 15/03 au 15/10 + aux dates anniversaires (février, Noël, Jour de l'An...).
- Extinction de 23 h à 6 h en basse saison.

> Dans les zones résidentielles et les axes secondaires

- Extinction de 23 h à 6 h toute l'année à l'exception de la nuit de Noël et du Jour de l'An.

> Pour retrouver les informations complètes sur la réduction de l'éclairage public, cliquez ici s'il vous plaît.

